



Faire un pret tous en étant interdit bancaire

Par **ticoeur123**, le **02/06/2009 à 19:33**

Bonjour, rn je suis actuellement interdit bancaire, je viens de crée mon entreprise et je vais recevoir 820~€ des assedic comme aide pour créateur d entreprise. rnrnUne fois que j aurai les font sur mon compte il me restera juste 200 € de timbre fiscaux a remboursés , je l ai enverrai a ma banque pour me levé l interdiction bancaire et une fois que la banque aura levé mon interdiction bancaire .rnrn[s]**Aurai-je le droit de faire un prêt de 4000€ pour pouvoir financer mon matériel et ma marchandise pour commencer mon activit[/s]é ?**rn répondez moi assez rapidement car sais assez urgent rn merci.

Par **Patricia**, le **02/06/2009 à 20:01**

Bonsoir, rnrn Tant que vous êtes interdit bancaire, aucune banque ne vous octroyera un prêt. rnrn Les timbres fiscaux sont des frais de pénalités pour le Trésor Public. rnrn Vous ne parlez pas de la régularisation de ce (ou ces) chèques impayé....rn Ils sont payés ou pas ? rn Votre message manque de précision. rnrn Ce n'est qu'après leur régularisation que votre banque fera une demande de main levée auprès de la BdF.

Par **ticoeur123**, le **02/06/2009 à 20:22**

bonsoir rn oui les cheques sont réglé ma banque a déjà les lettres d injonction rn il lui manque juste les timbres fiscaux pour les envoyé a la banque de france et suite a sa, le levé d interdiction bancaire sera fais. rnrn ensuite la banque pourra t elle m accordé un prêt? rn et quelle sont les delais ?

Par **Solaris**, le **02/06/2009** à **21:24**

Bonjour,rnrnCompter environ 2 mois pour la levée de l'interdiction.rnAprès vous pourrez effectivement faire un prêt.

Par **ticoeur123**, le **02/06/2009** à **21:25**

2 mois!!!!!!rnrnc est autant long ?

Par **Patricia**, le **02/06/2009** à **21:31**

Re,rnrnAprès une interdiction bancaire, rien oblige une banque ou un établissement financier à vous accorder un prêt pour manque de crédibilité.rnAprès le dépôt de dossier de demande prêt, le délai de réponse peut varier entre 6 et 8 semaines.

Par **ticoeur123**, le **02/06/2009** à **21:35**

ok dans la semaine je remboursses les timbres fiscaux qu'il me reste à devoirrnsuite ma banque les transfère à la banque de France avec la lettre d'injonction.rnrnde là, ça mettra combien de temps pour qu'il me lève l'interdiction bancaire ?rnrnune fois ça fait, ma banque peut-elle m'accorder le prêt ?

Par **Solaris**, le **02/06/2009** à **21:45**

La BDF ne procède aux levées qu'une fois par mois donc suivant le moment où vous tombez... c'est pour cela que je vous dis de compter deux mois.rnEnsuite concernant le prêt, une fois l'interdiction levée, la banque aura le droit de vous prêter de l'argent MAIS ce n'est pas pour autant qu'elle l'acceptera (ce que vous a judicieusement expliqué Patricia). La banque a parfaitement le droit de vous refuser ce prêt. Elle pourra également vous l'accorder mais à un taux élevé car vous serez considéré comme un client à risque.

Par **ticoeur123**, le **02/06/2009** à **21:47**

ok merci bcp pour ces renseignements